



# Renforcement institutionnel de l'instance constitutionnelle en charge de la régulation et du développement du secteur de la communication audiovisuelle

## Période de mise en œuvre

21 mois (Octobre 2018- juin 2020)

## Secteur

Médias

## Budget

800.000 EUR (2 640 000 TND)

## H/J Expertise

333

## Partenaires

Belgique- Le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel de la Communauté française de Belgique (CSA)  
France- L'Institut National de l'Audiovisuel (INA)

## Chef de projet

M. Paul-Eric MOSSERAY, Directeur de la transition numérique

## CRJ (Conseiller résidente de Jumelage)

M. Jean-François FURNEMONT, Directeur général

## Administration bénéficiaire

Haute autorité indépendante de la communication audiovisuelle (HAICA)

## Chef de projet

M. Nouri LAJMI, Président

## Homologue du CRJ

M. Fethi BOUABOURA, Coordinateur des projets de coopération internationale

## Objectif général

---

Contribuer à garantir la liberté d'expression et d'information, ainsi qu'une information pluraliste et intègre en Tunisie.

## Objectif spécifique

---

Renforcer les capacités de l'Instance de la communication audiovisuelle chargée de la régulation et du développement du secteur de la communication audiovisuelle (ICA), en termes de stratégies, organisation, compétences et outils nécessaires pour optimiser la réalisation de ses missions et en conformité aux principes partagés avec l'UE de pluralité, liberté d'expression et renforcement du processus démocratique.

## Résultats attendus

---

1. Plan de développement et de positionnement stratégique de l'ICA élaboré et adopté par son Conseil.
2. Capacités de la HAICA/ICA dans sa fonction de monitoring et de contrôle des médias renforcés. Taches liées à la fonction de monitoring des médias formalisées.
3. Moyens techniques pour l'acquisition, enregistrement, exploitation et conservation des enregistrements et archives audiovisuelles renforcés.
4. Service des études de l'ICA formellement défini, établi et mis en place.